



Suspension sous stupéfiant

Par **babou27**, le **13/01/2014** à **00:54**

Bonjour,rrnrnJ'ai été contrôlé positif au THC, donc une suspension de trois mois à partir d'octobre, et viens tout juste de passer à la Cité Administrative de Bar-le-Duc (Meuse) pour un examen médical. rnrnQuelques questions et contrôle banale des deux médecins présents (prise de taille, poids, tension, vue...) ensuite je devais effectuer des tests en laboratoire dans la journée, tests se sont révélés négatifs (cannabinoïde, amphétamine, opiacé, cocaïne). Une dame m'a répondu que mon dossier allait être présenté à un conseil de médecins qui prendra contact dès qu'ils auront délibéré.rnrnMa question est la suivante : quand puis-je espérer retrouver mon permis de conduire rapidement et vais-je devoir repasser des prise de sang ou autre car je suis saisonnier et dois repartir travailler ? Je ne sais pas si je dois attendre sur place ou repartir ? D'après la personne qui m'a encaissé et guidé à la préfecture, je pouvais repartir en saison et que mon dossier sera transmis, qu'ils me renverront par la poste, si la décision est favorable, mon nouveaux permis, et ça met douze jour, à peu près, de fabrication. rnrnJe ne sais vraiment pas quoi penser.rnrnMerci d'avance de votre réponse,rrnrnCordialement.

Par **Tisuisse**, le **13/01/2014** à **07:46**

Bonjour,rrnrnIl ne vous reste qu'à patienter mais en attendant, ne conduisez surtout pas un véhicule qui nécessite le permis.